



VOTRE COMMUNE

Une nouvelle équipe
municipale

**TOURISME
ET PATRIMOINE**
Le programme estival

ASSOCIATIONS

Moteur de la vie
locale

SOMMAIRE

➤ Sommaire

ÉDITO | 3

VOTRE COMMUNE | 4 À 13

EN IMAGES | 8 ET 9

SÉCURITÉ | 14

ENVIRONNEMENT | 15



Votre bulletin municipal évolue !

Nouveau nom, nouvelle équipe, nouvelle formule. Désormais, La Flèche vous accompagnera au fil des mois. Symbole de notre histoire médiévale et de notre ambition collective, elle rappelle nos racines tout en indiquant le cap que nous souhaitons suivre pour construire l'avenir des Arcs.

Bonne lecture à toutes et à tous !

TRAVAUX | 16 ET 17

URBANISME | 18

TOURISME ET PATRIMOINE | 19 ET 20

EN IMAGES | 21

ZOOM | 22

ASSOCIATIONS | 23 ET 24

CCAS | 25 À 27

JEUNESSE | 28 ET 29

EXPRESSION LIBRE | 30

COMMERCE | 31

AGENDA | 32



Retrouvez toutes nos actualités
sur www.mairie-les-arcs-sur-argens.fr



Numéros d'urgence

Astreinte eau : 06 26 76 40 27

Astreinte assainissement : 06 26 76 40 31

Astreinte voirie : 06 78 52 04 86

Police municipale : 04 94 47 56 95

Directeur de la publication : Aurélie ILIAS

Conception et réalisation : Creamania, Service Communication de la Mairie des Arcs-sur-Argens – Rédacteur en chef : Aurélie ILIAS
Crédits photos : Mairie des Arcs-sur-Argens, Françoise Dumont, Sébastien Fabret, Corinne Meissonnier, ASA Basket Club Les Arcs, Sian dei Arcs, AS Gymnastique Rythmique – Crédits illustrations : Creamania, Adobe Stock

ÉDITO

Édito

C'est avec un réel plaisir que je prends la plume pour ce premier édit dans votre magazine d'information communal.

Voilà quelques mois maintenant que j'occupe la fonction de maire des Arcs — une fonction que m'ont confiée une majorité d'Arcoises et d'Arcois lors de l'élection municipale de mars 2026. La campagne appartient désormais au passé. L'essentiel est devant nous : bâtir ensemble une commune où il fait bon vivre, travailler, flâner en terrasse, découvrir un patrimoine riche et singulier. C'est autour de ce projet partagé que je vous invite à vous rassembler.

Dès les premières semaines, nous avons agi. Simplement, concrètement. La remise en eau des fontaines, les réparations de voirie, la fluidification du stationnement : autant de gestes visibles qui disent quelque chose d'essentiel - vos problèmes sont de nouveau au centre de notre action. Assurer le quotidien, répondre aux attentes des habitants avec des décisions claires et assumées, c'est la première des responsabilités d'un élu local.

Et parmi ces responsabilités, il en est une que l'on ne peut pas esquiver : garantir à chacun la tranquillité et la propreté de son cadre de vie. Sur la question de l'insécurité et des dépôts sauvages, ma position est nette. Nous avons mis en place la verbalisation par amende administrative.

Ce dispositif nous permet de récupérer l'intégralité du montant des amendes — car il n'est pas acceptable que les coûts liés aux dégradations et aux incivilités reposent sur la fiscalité de l'ensemble des habitants. C'est à cette minorité irrespectueuse d'en assumer les conséquences.

Mais administrer, c'est aussi lever les yeux. L'avenir d'une commune se construit dans la coopération — avec le Département, la Région, la DPVa et l'ensemble des partenaires publics. J'ai immédiatement renoué ces liens, avec une ambition simple : saisir toutes les opportunités de développement, mobiliser tous les concours disponibles, pour que les Arcs progressent de manière équilibrée, maîtrisée, et dans une situation financière saine.

Je vous souhaite une très bonne lecture. Prenez le temps de découvrir dans ces pages les réalisations, les activités et les manifestations portées par nos associations, nos commerçants et artisans, ainsi que par l'ensemble des agents communaux — qui méritent ici toute notre reconnaissance.

Bien à vous et très bel été !



Le Maire,
Marcel FLORENT

“
...bâtir ensemble
une commune
où il fait bon
vivre, travailler,
flâner en terrasse,
découvrir un
patrimoine riche
et singulier....

COMMUNE

↳ Votre commune

UNE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE ORGANISÉE AU SERVICE DES ADMINISTRÉS

Depuis le Conseil Municipal d'installation le 29 mars dernier, l'équipe municipale a instauré **un fonctionnement clair, efficace et de proximité**, afin de mieux répondre aux attentes des habitants. **Chaque élu dispose d'une ou plusieurs délégations précises**, lui permettant de suivre les dossiers de son domaine et de prendre les décisions nécessaires en lien avec ses compétences. Cette organisation favorise la réactivité, la proximité avec les administrés et un meilleur suivi des projets communaux.

Ainsi, M. le Maire assure notamment les délégations de la sécurité et de la démocratie participative. Le 1^{er} adjoint, M. Marc Ingrassia, est délégué aux services techniques. M. Stéphane Corbucci est chargé de l'urbanisme, tandis que Mme Annie Denans assure les questions sociales. De la même façon, tous les élus de la majorité participent activement à la gestion quotidienne de la commune à travers leurs missions respectives.

Ce fonctionnement moderne et structuré favorise un véritable travail d'équipe, dans lequel chaque adjoint et conseiller municipal joue un rôle essentiel au service des administrés. Cette organisation par délégation permet une meilleure prise en compte des besoins des habitants, renforce l'efficacité de l'action municipale et améliore la réactivité des services.

Ainsi, lorsqu'une demande de rendez-vous est formulée, un premier échange est généralement proposé avec l'agent municipal en charge de la thématique concernée. Selon la nature et la complexité du dossier, ce rendez-vous pourra se tenir avec ou sans l'élu référent, être complété par une rencontre ultérieure avec celui-ci, ou, lorsque la situation le justifie, donner lieu à un rendez-vous avec le maire. Cette organisation vise à apporter des réponses plus rapides, plus adaptées et plus efficaces aux attentes des habitants.

La municipalité poursuit ainsi son engagement : une commune gérée avec sérieux, proximité et responsabilité, au service de tous.

“ PAROLE À MARC INGRASSIA ”

Les travaux et améliorations du cadre de vie se poursuivent sur la commune. **Les fontaines ont été remises en eau** et ont retrouvé tout leur charme, grâce à un fonctionnement en circuit fermé limitant fortement la consommation d'eau.

Les opérations de fauchage arrivent à leur terme, que ce soit en bord de voirie, dans la balade en réel ou sur les espaces verts, accompagnées du fleurissement des jardinières.

Le centre technique municipal se modernise également avec la rénovation de son espace d'accueil et l'arrivée d'un nouvel agent en remplacement du départ à la retraite de Madame Michel.

Le chantier de requalification de l'avenue des 13 Lorguais progresse : la première tranche du réseau d'assainissement ainsi que le trottoir sont achevés, un arrêt de bus a été installé à l'entrée du lotissement Agnèsy, et les travaux vont pouvoir se déplacer de l'autre côté de la voie juste avant la fermeture estivale du chantier au mois d'août.

Le projet initial de complexe sportif et de loisirs a été réorienté au profit de la construction d'une **future salle des fêtes**. En parallèle, une convention est en préparation avec le Département afin de permettre à l'ensemble des Arcois de bénéficier du nouveau gymnase du collège. Ce partenariat prévoit également la rénovation de la salle L'Oiseau Lyre.

Les terrains de padel poursuivent leur construction, avec l'étude en cours de l'implantation d'une buvette pour compléter cet équipement.

Adjoint délégué
aux Services
Techniques

VOS ÉLUS DE LA MAJORITÉ



Marcel FLORENT
Maire des Arcs-sur-Argens

Vice-Président DPVa
Développement économique, gestion et valorisation des déchets



Marc INGRASSIA
1er Adjoint
Services techniques
Festivités
Conseiller communautaire



Annie DENANS-AUDIBERT
2e Adjointe
Solidarités
Santé
Séniors
Conseillère communautaire



Stéphane CORBUCCI
3e Adjoint
Urbanisme
Aménagement du territoire
Transition écologique



Judith AUDRAIN
4e Adjointe
Tourisme et patrimoine
Modernisation des services



Jean-Marc BUTI
5e Adjoint
Finances
et RLP



Aurélie ILIAS
6e Adjointe
Jeunesse
Agriculture
Communication



Franck-Emmanuel LANERY
7e Adjoint
Risques majeurs
CCFF - Réserve communale
Sécurité et accessibilité des ERP
Voisins vigilants
Eau et Assainissement



David ADAM
Correspondant Défense
Vie patriotique



Bertrand BABA
Forêts-DFCI



Nathalie CHIQUE
Festivités - Animations



Yoann FERRARI
Développement économique
et déchets



Agathe FOURLIN
Education - Jeunesse



Chantal FRANCOIS
Aménagement urbain



Sandrine MARCHAND
Enfance - Famille



Jean-Michel MAUREL
Pôle santé



Nadine MISTRE
Communication
et Oenotourisme



Edmond NAVARRO
Restauration collective



Barbara PELLEGRINO
Lutte contre l'isolement
Lien intergénérationnel



Sébastien QUEYREL
Vie Associative



Marielle RIMBERT
Culture



Pascal ROUMEGUE
Suivi des travaux

COMMUNE

COOPÉRATIONS TERRITORIALES



VISITE DE LA SÉNATRICE FRANÇOISE DUMONT

Marcel Florent a échangé avec la sénatrice du Var sur les sujets de fonds qui seront abordés dans les mois à venir.

VISITE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAR

Jean-Louis Masson, accompagné des élus départementaux Claude Pianetti et Françoise Legraien ont rencontré le Maire et les élus pour faire un point sur les chantiers en cours soutenus par le Département, ainsi que sur les grands projets portés par la municipalité : **création de parking, développement du pôle médical, réhabilitation du dojo et de la salle de musculation, amélioration des aménagements et de la circulation, ou encore travaux de performance énergétique à l'école Jean Jaurès.**

Les échanges ont également porté sur des sujets essentiels pour la commune tels que la sécurisation des axes routiers, la prévention des glissements de terrain. Enfin les prochaines inaugurations à venir ont été abordées.



“ Les échanges ont porté sur des sujets essentiels pour la commune. ”

CITOYENNETÉ

UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES PLUS AUTONOME ET PLUS ENGAGÉ

Le fonctionnement du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a été repensé pour permettre aux jeunes élus de développer davantage leur autonomie, leur sens des responsabilités et leur **capacité à mener des projets concrets**.

Désormais, chaque équipe projet du CMJ doit constituer un dossier argumenté avant de proposer une nouvelle action. Objectifs, besoins, budget prévisionnel, intérêt pour la population, faisabilité : tous ces éléments doivent être étudiés et présentés de manière structurée. Cette nouvelle méthode constitue une véritable plus-value pour les jeunes conseillers. **Elle les sensibilise à la gestion de projet, les encourage à approfondir leurs réflexions et leur permet de mieux comprendre les étapes nécessaires à la réalisation d'une initiative au service de l'intérêt général.**



Elu référent :
Barbara Pellegrino

Le projet de parc pour chiens illustre parfaitement les bénéfices de cette nouvelle organisation. Porté avec sérieux et enthousiasme par Margot, Maelia, Jarod et Angy, ce dossier a été préparé avec beaucoup de rigueur. Les jeunes élus ont mené leurs recherches, identifié les besoins des propriétaires de chiens et argumenté leur proposition de manière convaincante. Leur travail a démontré leur implication et leur capacité à construire un projet pertinent pour la commune.

Par ailleurs, le Conseil Municipal des Jeunes peut se féliciter du succès rencontré par son dernier projet : **un escape game présenté à l'occasion de la Nuit des Musées**. Cette animation originale a attiré de nombreux participants et a reçu un excellent accueil du public. Fruit d'un travail collaboratif entre l'équipe projet composée d'**Élise, Apolline, Mathis et Jarod**, et le service Patrimoine, **cet escape game sera proposé de nouveau durant la période estivale à la Bastide Sainte-Cécile**, permettant ainsi à un plus large public de découvrir cette expérience ludique et culturelle.

Ces différentes réalisations démontrent l'engagement des jeunes élus dans la vie de la commune. Qu'il s'agisse de développer de nouvelles méthodes de travail ou de mener à bien des projets ambitieux, le CMJ continue d'être un véritable lieu d'apprentissage de la citoyenneté et d'expression des initiatives de la jeunesse.

SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES AVEC LE PORTAIL « GESTION RELATIONS CITOYENS » (GRC)

Toutes vos demandes peuvent être réalisées en ligne sur **grc.lesarcssurargens.fr**

- Demande de copie d'acte d'état civil
- Demande d'intervention
- Candidature spontanée
- Contacter les élus
- Demande d'autorisation d'urbanisme
- Et bien d'autres démarches...



Cet outil vous permet également de suivre précisément l'avancement de chacune de vos demandes.

Il vous suffit de créer votre espace personnel sur cet outil pour faire vos demandes.

N'hésitez pas à utiliser ce service en ligne pour gagner du temps dans vos démarches !

DES AGENTS MUNICIPAUX FORMÉS

Les agents du service technique de la mairie ont été formés **le 28 avril** par le Comité des secouristes français Croix Blanche du Var aux gestes qui sauvent. Une initiative essentielle pour apprendre les bons réflexes face aux situations d'urgence et renforcer la sécurité de tous au quotidien.

Une autre équipe a bénéficié d'un rappel de la formation « Sauveteur Secouriste au Travail » **le 4 juin** pour une meilleure réactivité lors d'un incident.





23 mai

LES ARCS-SUR-ARGENS CÉLÈBRENT 250 ANS D'AMITIÉ FRANCO-AMÉRICAINE

À l'occasion des 250 ans d'amitié entre la France et les États-Unis (1776-2026), Michel Delannoy a animé une conférence sur les liens qui unissent ces deux nations. Une conférence labellisée « Freedom 250 ».



29 avril

FORUM DE L'EMPLOI

Organisé par ADESS et le CIDFF, il s'est tenu à la salle JC Hugony. Une dizaine d'employeurs potentiels ont accueilli les chercheurs d'emploi.

29 avril

QUAND LE PATRIMOINE RASSEMBLE LES GÉNÉRATIONS

Les élèves de 1^{ère} SAPAT de l'Agricampus des Arcs ont organisé à la Bastide Sainte-Cécile une après-midi d'activités et d'échanges sur le patrimoine local pour les membres du Pôle Séniors.



En

IMAG

Retrouvez plus
de clichés sur
nos réseaux [f](#) [@](#)



20 mai

UNE FAMILLE AMÉRICAINE SUR LES TRACES DE LA MÉMOIRE ET DU SOUVENIR AUX ARCS

Le Maire Marcel Florent a accueilli une famille américaine venue rendre hommage à l'un de ses ancêtres, disparu durant la Seconde Guerre mondiale, le Sergent Elmer Boehnke.

Cette visite mémorielle a été organisée par Le Souvenir Franco-Américain.



25 mai RASSEMBLEMENT DE VOITURES ANCIENNES

Organisé par le Café de la Tour, Sian dei Arcs et A.D.A.R. une belle occasion de flâner dans le village, admirer les véhicules de collection, boire un verre et manger en terrasse.



8 avril ETUDES ET SOLIDARITÉ

Huit étudiantes en CAP coiffure du CMA des Arcs ont organisé une matinée beauté à l'Entraide Salésienne, mêlant solidarité, bien-être et échanges intergénérationnels.

ES



13 mai UNE COMPÉTITION D'ARBORISTES AUX ARCS

30 stagiaires, dont 6 Arcois, du CFPPA d'Antibes, en Certificat de Spécialisation Arboriste Grimpeur, ont participé à un mini championnat ludique. La commune a signé une convention avec le CFPPA pour des travaux d'élagage tout au long de l'année.



21 mai et 4 juin SUR LES TRACES DU PATRIMOINE VITICOLE ARCOIS

Dans le cadre des «Voyage historique et sensoriel» organisés en partenariat avec l'Office de Tourisme intercommunal Dracénie Provence Verdon, des visiteurs du Var, de Belgique et d'ailleurs ont découvert les secrets du lien entre le vin et le quartier du Parage, faisant voyager les participants à travers l'histoire et la culture viticole de notre territoire.



3 juin LILIAN THURAM AU COLLÈGE JACQUES PRÉVERT

À l'invitation du collège, Lilian Thuram a rencontré 4 classes de 3^e pour échanger autour du racisme, du respect et des préjugés. Un moment fort et inspirant, marqué par des échanges sincères sur les valeurs citoyennes et l'estime de soi.

COMMUNE

COMMÉMORATIONS PATRIOTIQUES

PRÉSERVER LA MÉMOIRE, TRANSMETTRE L'HISTOIRE

Honorer celles et ceux qui ont servi la France, préserver les lieux de mémoire et transmettre leur histoire aux générations futures sont des engagements qui nécessitent une attention constante.



DES LIEUX DE MÉMOIRE MIEUX ENTRETENUS ET VALORISÉS

Depuis le mois d'avril, l'élu délégué à la vie patriotique de la commune, David Adam, a entrepris un programme de rénovation et de valorisation des espaces mémoriels.

Le monument aux morts situé à proximité de l'église a fait l'objet d'un premier nettoyage approfondi, qui sera renouvelé pour lui permettre de retrouver son éclat. Après la plantation de fleurs dans les bacs à proximité du monument, des arbustes sont venus embellir l'espace. Les rambardes seront prochainement repeintes, ainsi que les gravures de la plaque.

Le site accueillant la stèle dédiée à Roger Ganivet a été débroussaillé puis réaménagé avec la pose d'un géotextile et de gravier, offrant ainsi un cadre plus digne à ce lieu de mémoire.

Dans les mois à venir, plusieurs projets structurants seront engagés. L'aménagement de la stèle du 517e Régiment d'Infanterie au pont Major Boyle sera revue à l'issue des travaux de l'Avenue des 13 lorguais. A l'étude, un point mémoriel accessible à tous sera créé à Sainte-Roseline afin de mieux mettre en valeur l'hommage rendu aux combattants, la plaque commémorative étant aujourd'hui située à l'intérieur du cloître.

Enfin, un monument dédié à la mémoire des déportés sera installé au rond-point du Souvenir. Ce projet revêt une importance particulière pour la transmission de cette page essentielle de notre histoire. Afin de permettre sa réalisation, **la commune lance un appel aux particuliers, associations et entreprises qui souhaiteraient soutenir cette initiative par le don d'une œuvre d'au moins 1,5m de hauteur.**

DES CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES RENFORCÉES

Au-delà de l'entretien des lieux de mémoire, un travail a également été mené pour améliorer l'organisation des cérémonies patriotiques.

Afin de garantir le respect dû aux femmes et aux hommes auxquels nous rendons hommage, il a été décidé de fermer intégralement la circulation des secteurs concernés pendant la durée des cérémonies. Cette mesure permet d'assurer le recueillement nécessaire et de préserver la solennité de ces moments de mémoire partagée.

La qualité de la sonorisation a également été améliorée afin que les interventions, lectures et prises de parole soient mieux entendues par l'ensemble des participants. Par ailleurs, David Adam assure désormais la coordination des positionnements lors des cérémonies. Cette organisation renforcée contribue au bon déroulement des commémorations et à la qualité des hommages rendus.

À travers ces différentes actions, la municipalité réaffirme son attachement au devoir de mémoire. Entre préservation du patrimoine commémoratif, amélioration des cérémonies et développement de nouveaux espaces de souvenir, notre commune poursuit son engagement afin que l'histoire de celles et ceux qui nous ont précédés continue d'être connue, respectée et transmise.





Des moments de recueillement et de mémoire en hommage à celles et ceux qui se sont battus pour la liberté et la paix, en présence de Monsieur le Maire, des élus, des Présidents et membres de l'AACVG, du Souvenir Français, des autorités militaires et religieuses, des porte-drapeaux, des Cadets de la Défense, du CMJ, des jeunes des établissements scolaires et leurs professeurs, et de nombreux Arcois.



26 avril

Journée internationale du souvenir des héros et des victimes de la déportation



8 mai

Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945



8 juin

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine



Hommage à Gérard Blanc dit «Maire des Nouradons».



18 juin

Commémoration Appel du Général de Gaulle



COMMUNE

GESTION DES RISQUES

“ PAROLE À FRANCK-EMMANUEL LANERY ”



Adjoint délégué
Risques majeurs, CCFF
Réserve communale -
Sécurité et accessibilité
ERP - Voisins vigilants -
Eau et Assainissement

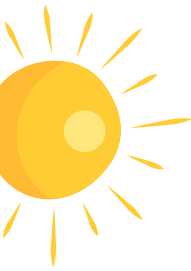
Notre commune est exposée à de nombreux risques majeurs, les feux de forêt, inondations, canicule, mais également d'autres auxquels on pense peu. Avec le Maire et les élus délégués nous avons choisi d'aborder ce sujet à l'occasion d'une réunion publique.

Le 26 mai dernier nous avons réuni les représentants de l'ONF, du Syndicat Mixte de l'Argens, des Sapeurs-pompiers, de la Réserve Communale de Sécurité Civile, Predict, et les Arcois autour d'un objectif commun : **informer, échanger et agir ensemble pour la sécurité de notre commune.**

Les Arcois présents ont pu poser des questions concrètes, partager leurs préoccupations et évoquer des situations précises rencontrées sur le terrain.

Ces temps de dialogue sont essentiels pour renforcer la prévention, la compréhension des risques et la coordination entre tous les acteurs mobilisés au quotidien. Merci à l'ensemble des intervenants pour leur engagement constant au service de la sécurité de tous.

26 mai
Réunion publique



DOSSIER LES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

Source : www.var.gouv.fr

Pour se protéger des feux de forêts, le débroussaillage est obligatoire dans le Var.

C'est aussi la meilleure des protections pour vous, vos biens et la nature environnante et pour faciliter l'intervention des pompiers. **En débroussaillant votre terrain, vous investissez pour votre sécurité.**

Dans le Var, l'obligation légale de débroussaillage (OLD) est réglementée par l'arrêté préfectoral du **26 septembre 2025**.



DÉBROUSSAILLER C'EST QUOI ?

Débroussailler vise à réduire la masse de végétaux autour de vos bâtiments ou autre équipement. Les premiers travaux de débroussaillage comportent souvent de l'élagage et peuvent nécessiter d'abattre certains arbres. Une fois le débroussaillage initial réalisé, les débroussaillages suivants consistent surtout en de l'entretien et de la suppression de broussailles (herbacées et arbustes).



OÙ FAUT-IL DÉBROUSSAILLER ?

Si vous êtes propriétaire de bâtiments, parcelles ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues :

- **Hors zone urbaine**, dans un rayon de 50 m autour de toute construction ou équipement (ou 100 mètres sur la décision du maire ou du préfet ; se renseigner auprès de la mairie), et 2 m de part et d'autre des voies d'accès aux installations à protéger ;
- **En zone urbaine** (terrains bâtis ou non bâtis, ZAC, lotissement) : l'ensemble de la parcelle.



COMMENT DÉBROUSSAILLER POUR ÊTRE EN SÉCURITÉ ET EN CONFORMITÉ ?

- Éliminer toutes les broussailles, les bois morts, herbes sèches avant le 15 juin;
- Ratisser, éliminer tous débris végétaux au sol dans un rayon de 20 mètres autour des constructions et nettoyer les toitures (feuilles, aiguilles de pin) ;
- Couper toute branche à moins de 3 m des constructions et des toitures ;
- Espacer les arbres de 3m les uns des autres ;
- Maintenir rase la végétation au sol ;
- Élaguer les branches basses jusqu'à 2,50 m de hauteur et supprimer les arbustes en sous-étage des arbres ;
- Dégager un gabarit de passage de 4 m sur les voies d'accès avec 2 m de débroussaillage de part et d'autre de la voie.

À NOTER

Afin de préserver la biodiversité, certains végétaux peuvent être conservés, retrouvez les détails sur le site www.var.gouv.fr ou en flashant ce QRcode.

Une plaquette de l'ONF est également disponible en mairie.



QUI EST RESPONSABLE DU DÉBROUSSAILLEMENT ?

Le propriétaire de l'enjeu (construction, chantier, parcelle classée en zone U, etc.) soumis à OLD.

En zone d'habitat relativement dense, il est fréquent que les zones à débroussailler se superposent.

Le code forestier a défini des règles d'affectation de la responsabilité du débroussaillage :

- Si le propriétaire du fonds a lui-même une obligation sur cette surface, il est responsable du débroussaillage ;
- Si le propriétaire n'a pas d'obligation (ex : parcelle en zone naturelle non bâtie sans enjeu soumis à OLD). L'obligataire, dont l'enjeu soumis à OLD est le plus proche de la zone à débroussailler, est responsable du débroussaillage.

Il est donc nécessaire de faire un premier travail d'analyse à partir du plan cadastral disponible gratuitement sur le [site cadastre.gouv.fr](http://site.cadastre.gouv.fr).

Ainsi, selon la configuration de votre terrain, vous pouvez être amené à débroussailler sur une parcelle voisine même si vous n'en êtes pas propriétaire.



PROCÉDURE POUR INTERVENIR SUR UN FONDS VOISIN

Si un terrain voisin se trouve dans votre périmètre de débroussaillage, vous devez demander au propriétaire, par lettre recommandée avec accusé de réception, le droit de pénétrer sur son terrain. S'il vous refuse l'accès à sa propriété, les opérations de débroussaillage sont à sa charge et deviennent de sa responsabilité (administrative et pénale). **Il vous faut en informer la mairie.**

SÉCURITÉ

➤ Sécurité

CONTRÔLES DE VITESSE SUR LA COMMUNE

Dans le cadre de la sécurisation des routes communales et de la lutte contre les comportements dangereux, la Police Municipale poursuit ses opérations de contrôle à l'aide d'un cinémomètre laser.

Bilan des derniers mois : plus de 70 contrôles réalisés et une dizaine de verbalisations pour des excès de vitesse supérieurs à 20 km/h.

POUR RAPPEL :

- Une infraction peut entraîner une amende pouvant aller jusqu'à 90 € minorée et une perte de points sur le permis de conduire.
- Si dépassement supérieur à 40 km/h, une rétention immédiate du permis peut être effectuée par la Police Municipale.
- Des vérifications des documents obligatoires liés à la conduite et à la mise en circulation des véhicules sont effectués.
- Un dépistage de l'imprégnation alcoolique peut également être réalisé.

Ces opérations ont pour objectif d'assurer une présence rassurante sur le territoire, de prévenir et dissuader les comportements dangereux et de garantir la sécurité de tous sur les routes communales.



DÉPÔTS SAUVAGES AUX POINTS D'APPORT VOLONTAIRE : TOLÉRANCE ZÉRO

Le respect de la salubrité publique, de notre cadre de vie et de l'environnement est l'affaire de tous !

Les abords des Points d'Apport Volontaire (PAV) ne doivent en aucun cas devenir des zones de dépôt pour encombrants, cartons... L'abandon de déchets sur la voie publique est interdit et passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 € selon la nature de l'infraction et les circonstances.

La Police municipale procède à des surveillances régulières et installe également des appareils photos aux abords des PAV afin d'identifier les auteurs. La verbalisation sera désormais systématique.

Des solutions existent : service de ramassage des encombrants et accès à la déchèterie communautaire notamment.



STATIONNEMENT AUX ARCS : MIEUX COMPRENDRE LES RÈGLES

Afin de préserver la rotation des places et le confort de tous, quelques règles simples sont à connaître. Dans certains secteurs de la commune (Avenue René Cassin, parkings, Centre-ville...), le stationnement est limité à 48 heures maximum. Ces zones sont clairement signalées à leur entrée.

En dehors de ces secteurs, la règle nationale s'applique : Un véhicule ne doit pas rester stationné plus de 7 jours consécutifs au même endroit.

Ces règles permettent de faciliter le stationnement pour les habitants et visiteurs, d'éviter l'abandon de véhicules sur la voie publique.

Les contrôles sont réguliers.

+ de 26 véhicules (« voitures ventouses ») ont été mis en fourrière pour stationnement abusif.

+ de 10 véhicules font l'objet d'une procédure.

+ de 45 mises en fourrière ont été réalisées au total (toutes infractions confondues).

Adopter les bons réflexes, c'est simple, penser à déplacer régulièrement son véhicule, vérifier la signalisation en arrivant dans une zone, signaler un véhicule manifestement abandonné.

Merci à toutes et tous pour votre vigilance et votre participation à la qualité de vie aux Arcs.

ENVIRONNEMENT

→ Environnement

À LA FERME COMMUNALE SAINT-JEAN

La production bat son plein en ce printemps : Concombres, Aubergines, Melons, Tomates, Petits pois, Pommes de terre... Derrière ces belles récoltes destinées à la cuisine collective il y a beaucoup de travail passionné.

L'équipe bénéficie cette année de l'aide de vaches et de leurs veaux, un petit troupeau qui a la mission de tondre, débroussailler et nettoyer des parcelles de façon 100% naturelle.

Production du 1^{er} trimestre : 1 524,75 kg



MOBILISATION POUR UN RÉAL PLUS PROPRE

Les équipes du Syndicat Mixte de l'Argens ont nettoyé le cours d'eau afin de prévenir les risques d'embâcles et préserver l'environnement.



OPÉRATION "NETTOYONS LE SUD" : UNE BELLE MOBILISATION CITOYENNE !

Une vingtaine de participants de tous âges, accompagnés d'élus, ont participé à l'opération régionale "Nettoyons le Sud", avec pour résultat **52 kg de déchets collectés sur la voie publique en seulement 1h !**



20,5 kg

d'ordures
ménagères



21,7 kg

de déchets
recyclables



9,2 kg

de verre



500 g

de mégots

Bravo et merci à tous les bénévoles pour leur mobilisation.

TRAVAUX

Travaux

ENTRETIEN ET AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Tout au long du dernier trimestre, les équipes techniques se sont mobilisées pour réaliser de nombreux travaux d'entretien courant. Parmi les interventions menées : révision de toitures, réparation de fenêtres et de portes, rénovation de sanitaires et diverses opérations de maintenance visant à préserver la qualité et le bon fonctionnement des équipements. D'autres réalisations sont présentées ci-après.



FAÇADE HÔTEL DE VILLE

Travaux de reprise
d'éléments de la
façade avant.

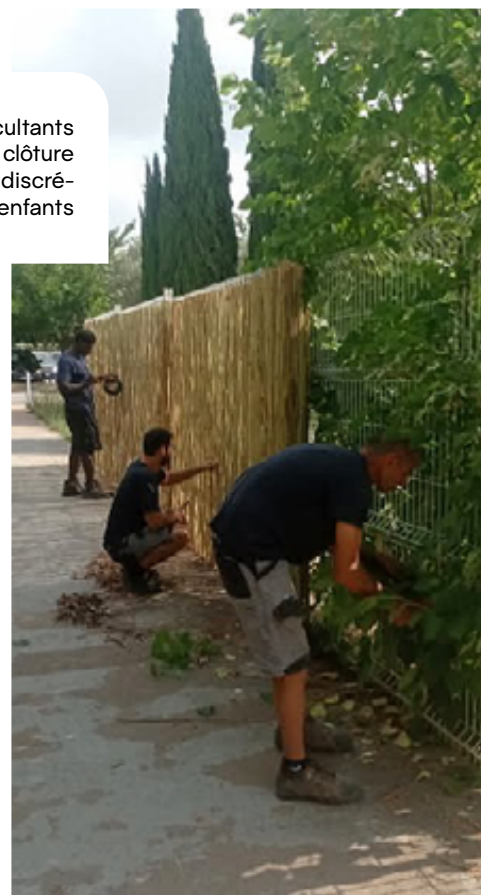


TOUR DU PARAGE

Reprise des sols et
pulvérisation d'un hy-
drofuge pour imper-
méabiliser la terrasse.

ÉCOLE VIDAL

Mise en place d'occultants
en canisses sur la clôture
latérale pour garantir discrè-
tion et sérénité aux enfants
et leurs enseignants.



SALLE PATRICK COLLETTE

Entretien et nettoyage des pan-
neaux photovoltaïques pour un
meilleur rendement.



“ ... les équipes
techniques
mobilisées...”

PLUS DE STATIONNEMENT POUR VOUS !

Création de places de parking en zone bleue face aux locaux de la Police Municipale pour faciliter l'accès aux commerces.



EXTÉRIEUR SALLE PATRICK COLLETTE

Installation de rambardes de sécurité

LES FONTAINES

Rénovation et remise en eau pour le plaisir de tous! Fonctionnement en circuit fermé, uniquement en journée pour une gestion responsable.



POSTE CENTRE-VILLE

Remplacement des menuiseries par l'entreprise DVM.

Avec le soutien de :



BASTIDE SAINTE-CÉCILE

Aménagement paysager par les élèves de l'Agricampus des Arcs



ET AUSSI ...

Rue Guillaume Olivier :

Réfection des trottoirs pour élargir le cheminement piéton

Rue de la République :

Reprise des trois ralentisseurs fortement dégradés

Avenue de la Gare :

Reprise des ralentisseurs par DPVa...

Urbanisme



DES ACTIONS CONCRÈTES AU SERVICE DES ARCOIS

Plusieurs actions ont été engagées afin d'améliorer le service rendu aux habitants et de préparer les projets d'aménagement qui contribueront à façonner le cadre de vie des Arcoises et des Arcois.

UN SERVICE URBANISME PLUS ACCESSIBLE

Afin de répondre aux attentes des usagers, la municipalité proposera **à partir de début septembre tous les lundis une demi-journée sans rendez-vous** au sein du service urbanisme.

Aujourd'hui, l'accueil des administrés s'effectue principalement sur rendez-vous, une organisation qui permet aux agents de préparer chaque entretien en amont : consultation des dossiers, analyse des demandes, recherche des règles applicables, édition des documents nécessaires et préparation des réponses adaptées à chaque situation.

Cette méthode de travail garantit un accompagnement personnalisé et des réponses fiables aux questions souvent complexes liées à l'urbanisme.

La future permanence sans rendez-vous sera donc réservée aux demandes pouvant être traitées immédiatement, telles que l'édition de relevés cadastraux, de relevés de propriété ou encore d'extraits du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Les demandes nécessitant une analyse approfondie continueront à être reçues sur rendez-vous afin d'assurer un traitement efficace et qualitatif.

PRÉPARER LES AMÉNAGEMENTS DE DEMAIN

La municipalité a également engagé les premières réflexions concernant plusieurs projets inscrits dans son programme. **Le réaménagement de la place du Général de Gaulle, de la place Paul Simon ainsi que les perspectives d'évolution du parking Mandela** figurent parmi les sujets actuellement à l'étude. Ces dossiers feront l'objet d'analyses et de concertations afin d'identifier les solutions les plus adaptées aux besoins de la commune.

UNE RÉPONSE RAPIDE AUX BESOINS DE STATIONNEMENT

Dans l'attente de la concrétisation de ces projets d'envergure, la municipalité agit également sur les problématiques du quotidien. Des discussions sont actuellement engagées avec Var Habitat, propriétaire du terrain situé impasse Magnin, face au parking public abonnés, afin d'étudier la création d'un espace de stationnement temporaire ouvert à tous. Cette solution permettrait d'apporter une réponse rapide aux besoins de stationnement à proximité immédiate des écoles, du centre-ville et des équipements publics.

Par ces différentes actions, la municipalité poursuit un objectif clair : améliorer le service rendu aux habitants tout en préparant les aménagements qui accompagneront le développement harmonieux de notre commune.



UNE POURSUITE DE L'AMÉLIORATION ET DE VALORISATION DE L'HABITAT

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU), animée par SOLIHA, poursuit son déploiement sur la commune afin d'accompagner les propriétaires dans leurs projets de rénovation et d'amélioration de l'habitat. Dans cette dynamique, **le SOLIHA Truck** fera étape aux Arcs cet été pour informer les habitants sur les aides mobilisables et les accompagner dans leurs démarches. Une occasion privilégiée de découvrir les dispositifs existants et de bénéficier de conseils personnalisés au plus près de chez soi (04 23 36 00 82 / habitat.dracenie@solihha.fr).

TOURISME & Patrimoine

D'avril à juin, la Bastide Sainte-Cécile a proposé une riche programmation culturelle mêlant concert, exposition de sculptures de l'artiste hollandaise Stéphanie Bekkering, journées du patrimoine, Nuit des musées avec le lancement de l'escape game « Le Secret du Moulinier » et conférence d'Olivier Romain consacrée à l'univers de Joan Miró.

Tout au long de la saison, les visiteurs ont également pu profiter de visites guidées avec dégustation d'huile d'olive ainsi que d'ateliers ludiques destinés aux familles.

MODERNISATION DES CIRCUITS TOURISTIQUES DU PARAGE

Les plaques des circuits connectés du Parage ont été modernisés afin de faciliter la découverte des ruelles médiévales. Des clous représentant une flèche et un arc guideront désormais les visiteurs tout au long du parcours.



LABEL « ACCUEIL VÉLO »

Le site de la Bastide est désormais labellisé « Accueil Vélo », et rejoint le réseau d'établissements engagés pour le tourisme à vélo.

Ce label garantit aux cyclistes un accueil et des services adaptés pour faire une pause, et découvrir l'écomusée et les expositions dans les meilleures conditions lors de leurs itinéraires à vélo.



APPEL AUX DONS AUTOUR DE LA SOIE

Une magnanerie occupait autrefois l'étage de la Bastide. Une salle dédiée à la soie sera prochainement créée afin de valoriser l'histoire du bâtiment et le patrimoine séricicole local. À cette occasion, nous lançons un appel aux dons d'objets, outils, documents ou photographies liés à l'élevage du ver à soie et au grainage. patrimoine@lesarcssurargens.fr

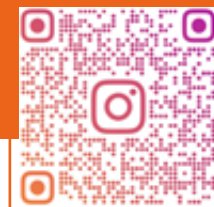


LES « ESTIVALES D'ART »

8 artistes et collectifs de peintres, photographes, sculpteurs qui se succéderont tout au long de l'été ...



LA BASTIDE A DÉSORMAIS UN COMPTE INSTAGRAM



UN NOUVEL ESCAPE GAME POUR CAPTIVER VOTRE ÉTÉ

Plongez dans «Le Secret du Moulinier», une expérience immersive où mystère et tradition s'entremêlent ! Une création originale en collaboration avec les élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Ce jeu sera proposé tout l'été le matin au musée de la Bastide, sur réservation : <https://bastide-ste-cecile.billetterie.museum/>



TOURISME

INVITATION À LA DÉCOUVERTE



NOUVEAUX SENTIERS DE RANDONNÉE EN FORÊT COMMUNALE

La forêt communale s'enrichit de six nouveaux sentiers de randonnée, pensés pour offrir à tous les amateurs de nature des parcours adaptés à leur niveau. Ces aménagements s'ajoutent aux cinq itinéraires déjà existants, inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), et renforcent l'attractivité de ce poumon vert local.

Ces nouveaux sentiers, accessibles depuis **deux points de départ différents**, permettent de découvrir la forêt sous différents angles (ripisylves, garrigues, panoramas...) :

4 sentiers Départ parking de Saint-Jean

2 sentiers Départ parking de la Tournavelle

Dont le sentier « **Nadine Bronner** », en hommage à l'ancienne élue municipale disparue récemment - ce parcours symbolise son engagement pour la préservation des espaces naturels et son amour pour la forêt communale des Arcs ; il fera l'objet d'une inauguration officielle au mois de septembre.



Les parcours proposent une graduation des difficultés - facile, moyenne, difficile - et sont idéaux pour les familles, les marcheurs occasionnels ou les sportifs en quête de défis.

La création de ces sentiers s'inscrit dans une démarche globale de valorisation du patrimoine naturel local et permet d'offrir aux habitants, comme aux visiteurs, de nouvelles opportunités de loisirs en pleine nature.

En complément, trois nouveaux panneaux thématiques explicatifs ont été installés en forêt, en plus des quatre déjà existants ; ils renseignent sur les sites des vestiges de la ferme romaine, de l'ancienne mine des Porres et d'une charbonnière.

COMMENT ACCÉDER AUX SENTIERS ?

Les parkings se trouvent tous deux à 15 minutes du centre-ville en voiture (suivre les panneaux « Forêt communale »).

Leur adresse :

- Parking de Saint-Jean : au bout du chemin de St Jean
- Parking de la Tournavelle : au bout du chemin du Bac

CONSEILS AVANT DE PARTIR :

- Consultez la météo et prévoyez un équipement adapté (chaussures de marche, eau, etc.).
- Du 15 juin au 15 septembre, vérifiez l'accès aux massifs forestiers sur le site de la Préfecture du Var (niveau de risque incendie).
- Téléchargez les plans des sentiers disponibles sur le site de la mairie ou à l'office de tourisme.
- Respectez les règles de bonne conduite : ne pas quitter les sentiers balisés, ne pas laisser de déchets et tenir les chiens en laisse.

LES DOMAINES VITICOLES À VÉLOS ÉLECTRIQUES !

En matinée, partez à la découverte des domaines viticoles arcois lors d'une balade conviviale à vélo à assistance électrique. Accompagnés d'un guide, vous visiterez plusieurs domaines et dégusterez leur production.

Château Sainte Roseline, Domaine Valette, Château la Font du Broc, Château Saint-Pierre, Cellier des Archers, Château Clarettes, profitez de cette expérience pour découvrir les vignobles autrement.



RETOUR SUR LA RANDO & BRUNCH !

L'activité Rando & Brunch fait son grand retour. Au programme, une agréable randonnée de 45mn dans le village suivie d'un délicieux brunch sucré salé pour bien commencer la journée.

Pour en savoir plus sur toutes les activités proposées :
www.mairie-les-arcs-sur-argens.fr | Rubrique Loisirs et sorties
www.tourisme.dracenie.com | Office de Tourisme

EN IMAGES

En images

DES ÉVÈNEMENTS HAUTS EN COULEUR

24 avril

UN CARNAVAL DU PRINTEMPS TRÈS JOYEUX

Vous avez été nombreux petits et grands à participer à ce moment festif plein de bonne humeur. Bravo aux enfants pour leurs magnifiques costumes et leur enthousiasme ! Merci aux équipes, aux écoles, aux organisateurs et à tous ceux qui ont contribué à faire de cette journée une belle réussite.



30 mai

FÊTE DES VOISINS

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale sur la place de Gaulle une centaine d'Arcois se sont retrouvés autour de deux grandes tablées pour partager de délicieux plats. Une belle soirée rythmée en musique par Tony Crooner !

Retrouvez plus
de clichés sur
nos réseaux [!\[\]\(05ebac037cc6375f048d1fb0bccffd53_img.jpg\)](#) [!\[\]\(9b3acfbaeb3baac85db72a25f8706876_img.jpg\)](#)

20 et 21 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE

L'été et la musique ont été célébrés lors d'un beau week-end ensoleillé.



Zoom

24H CHRONO DANS LA VIE D'UN ÉVÈNEMENT

Pour commémorer les 16 ans des inondations de juin 2010, une visite exceptionnelle a réuni une centaine d'Arcois dans ce lieu insolite pour se replonger au cœur de cet événement qui a marqué notre commune.



Associations

LES ASSOCIATIONS, MOTEUR DE LA VIE LOCALE

PAROLE À SÉBASTIEN QUEYREL



Élu délégué aux Associations

Dès le début du mandat, nous avons souhaité réunir les associations arcoises afin d'échanger avec elles et de renforcer les liens qui nous unissent.

Le 14 avril dernier, nous leur avons présenté les temps forts de la programmation à venir.

Cette rencontre a également permis aux présidents d'association de mettre en valeur leurs activités et leurs projets. Ces moments de partage sont essentiels à la vie de notre commune, car chaque association contribue, à sa manière, à l'animation de la ville. Ensemble, nous faisons vivre notre territoire et l'enrichissons d'événements, de rencontres et de festivités qui profitent à tous.



1.

1. ASA Basket Club Les Arcs – 10 avril



2.

2. La Course des Chancrouns 2026 - 3 mai
Un bel élan de solidarité et d'énergie ! Grâce à la mobilisation de tous 3 600 € ont été remis à l'association « Des Étoiles dans la Mer ».



3.

3. Soirée des Miracles Sian dei Arcs – 6 juin

4. Soirée Association des donneurs de sang bénévoles des Arcs – 13 juin

5. Gala AS Gymnastique Rythmique – 13 juin



4.



5.

À NOTER

Rendez-vous le 6 septembre pour la journée des associations.

Et tant d'autres événements menés par des associations investies qui font la fierté de la commune !

INTERVIEW

À l'approche des prochaines manifestations de l'association Les Médiévales des Arcs, nous avons rencontré Jérôme Neisse son Président depuis 2025 pour revenir sur les projets en cours et les rendez-vous qui rythmeront cette nouvelle saison.

PAROLE À L'ASSOCIATION « LES MÉDIÉVALES DES ARCS »

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER EN QUELQUES MOTS L'ASSOCIATION DES MÉDIÉVALES ?

L'association existe depuis 1987, elle fêtera ses 40 ans l'an prochain. Elle a plusieurs objectifs :

- Préserver le patrimoine culturel en faisant revivre l'histoire médiévale des Arcs et de la Provence
- Transmettre les savoir-faire en ce qui concerne les costumes, l'artisanat médiéval, la fabrication d'équipements, les décors...
- Rassembler les générations, des plus jeunes aux plus anciens, pour partager cette passion et découvrir ce que nous faisons.

- Faire rayonner notre territoire, en participant à des événements locaux, départementaux mais aussi nationaux.
- Nous participons à de nombreuses fêtes médiévales et également des événements autour du jeu.
- Notre philosophie est de prendre du plaisir, en partageant notre passion avec un maximum de personnes.

Jérôme NEISSE

QUELS SONT LES GRANDS RENDEZ-VOUS PRÉVUS CET ÉTÉ ?

Le 17 juillet nous organisons « **Les Tranchoirs d'Arcus** ». Cette soirée se tiendra sur la place du Père Clinchard et proposera un repas élaboré par le chef du restaurant « La Terrasse » à partir de recettes médiévales. A partir de 20h les convives seront transportés dans l'univers médiéval grâce à la présence de magicien, musiciens, danseurs, jongleurs et chanteurs qui inviteront chacun à participer.

Les 16, 23, 30 juillet, et les 6 et 13 août l'animation familiale « La Quête du Gobelet d'Arcus » se déroulera dans le Parage. De 16h à 19h nous proposons un parcours ludique et initiatique qui associe des ateliers artisanaux, des énigmes et des défis. Les participants se verront remettre le gobelet d'Arcus en fin de parcours. Une buvette permettra à tous de profiter de ce moment convivial.

COMBIEN DE BÉNÉVOLES SONT IMPLIQUÉS À L'ORGANISATION DE CES ANIMATIONS ?

Actuellement une cinquantaine de bénévoles sont actifs, et nous sommes toujours heureux de voir de nouvelles personnes nous rejoindre. D'ailleurs si des lecteurs apprécient l'univers médiéval et le patrimoine, et ont éventuellement des compétences en couture, bricolage, communication, danse, théâtre..., nous serions heureux de vous accueillir.

QUELS SONT LES FUTURS PROJETS ?

Nous travaillons déjà aux célébrations des 40 ans de l'association prévues en 2027. Un an de préparation pour offrir un spectacle de qualité qui rendra hommage à 4 décennies d'animations.

AUJOURD'HUI, QUELS SONT LES PRINCIPAUX BESOINS DE L'ASSOCIATION ?

De nouveaux bénévoles seraient les bienvenus ainsi que des partenaires souhaitant s'engager à nos côtés pour faire grandir et enrichir les événements à venir.

COMMENT LES ARCOIS PEUVENT-ILS AIDER OU PARTICIPER ?

Soucieux de privilégier le réemploi dans nos créations, nous recherchons régulièrement des matériaux de seconde main en bon état : draps en coton unis, planches, bois, cuir et simili cuir.



Pour contacter l'association :
lesmedievalesdesarcs@gmail.com
[f lesmedievaleslesarcs](https://www.facebook.com/lesmedievaleslesarcs)

PAROLE À ANNIE DENANS-AUDIBERT

La ville est en manque de médecin c'est un constat. Nous avons donc créé un groupe de travail autour de la thématique « professionnels de santé ». Nous avons un projet d'ouverture de maison médicale sur la commune et activons des leviers en ce sens pour que chaque Arcois puisse avoir un accès aux soins.

*Adjointe à la Santé,
solidarité, Séniors*



PLAN CANICULE : PRÉVENTION ET MOBILISATION DU CCAS

Dès les premières fortes chaleurs, le CCAS, accompagné des élus, se mobilise pleinement afin d'assurer la prévention et l'accompagnement des personnes fragiles et vulnérables.

Toutes les mesures nécessaires sont activées pour permettre à chacun de trouver un lieu frais et sécurisé durant les épisodes de forte chaleur.

Le Cepoun reste ainsi à disposition de toute personne ayant besoin de se rafraîchir ou de bénéficier d'un espace climatisé.

Pour tout contact ou renseignement, merci de vous rapprocher du CCAS.

LOGEMENTS SOCIAUX

La commune participe aux Commissions d'Attributions de Logements en amont de la livraison de logements sociaux. Participent également à ces commissions d'autres acteurs : la sous-préfecture, EPCI DPVa, Unicil, Action Logements et le Conseil Départemental qui ont tous un contingent de logements attribués.

Il existe 3 catégories logements :

- PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) destiné aux personnes et familles en situation de grande précarité ou ayant des revenus très faibles. Les loyers sont les plus bas du parc social.
- PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) correspond à la majorité des logements HLM classiques. Il s'adresse aux ménages modestes dont les revenus sont supérieurs aux plafonds PLAI mais restent sous les plafonds du logement social. Les loyers sont un peu plus élevés que ceux des PLAI, mais restent inférieurs au marché privé.

- LLI: logements qui se situent entre le logement social et le logement privé en termes de loyers et de conditions d'accès. Les LLI sont à consulter sur le site seloger.com (gérés par le bailleur en direct)

Les Valettes : entrée dans les nouveaux logements le 7 juillet

Ce programme comporte 99 logements sociaux dont 56 logements locatifs intermédiaires (LLI). La répartition des logements a été actée comme suit :

Sous-préfecture: 13 logements dont 8 PLUS et 5 LLI

EPCI DPVa-Mairie des Arcs: 8 logements dont 4 PLAI et 4 PLUS

Bailleur Unicil: 59 logements dont 6 PLUS 2 PLAI et 51 LLI

Action Logements : 15 logements dont 10 PLUS et 5 LLI

Conseil Départemental : 4 logements dont 2 PLUS et 2 PLAI

MINI-BUS : UN SERVICE ESSENTIEL ET APPRÉCIÉ DE TOUS

Le mini-bus du CCAS fait peau neuve ! Grâce à de nouveaux partenariats avec nos commerçants, le financement de ce dispositif a pu être maintenu, permettant ainsi d'assurer la continuité de ce service gratuit et à la demande, particulièrement apprécié par nos administrés.

Véritable lien de proximité, ce service facilite les déplacements du quotidien et répond à un besoin important pour de nombreux bénéficiaires. Dans une volonté constante d'amélioration, une évolution des trajets du mini-bus pourra être envisagée dans les mois à venir.



CCAS

NOUVELLE PERMANENCE SOCIALE EN MAIRIE

Deux assistantes sociales du Département assurent désormais une permanence au sein de la mairie afin d'accompagner et d'orienter les administrés dans leurs démarches sociales et administratives. Elles seront présentes en mairie chaque mercredi matin et jeudi matin dans un premier temps, leur présence sera étendue à la journée entière par la suite.

Elles recevront sur rendez-vous, afin d'accueillir les Arcois dans un cadre de proximité, d'écoute et de confidentialité.

Les rendez-vous sont à prendre directement auprès du secrétariat des assistantes sociales. Par téléphone au 04 83 95 48 00, ou en prenant contact par mail : gro-secreariat-cs-vidauban@var.fr

LE CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF du Var)

Il est référent de parcours RSA sur le territoire Dracénie – Fayence – Verdon et assure des missions essentielles : Accompagnement vers l'accès aux droits, à l'insertion professionnelle et à l'autonomie sociale, Soutien face aux violences conjugales. Aux Arcs, deux permanences sont proposées :

- Une permanence fixe au 68 avenue Jean Jaurès, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00
- Une permanence hebdomadaire chaque mardi à la salle LODINO rue de la Motte, avec un bureau dédié.

Infos : www.var.cidff.info

LA MISSION LOCALE DRACÉNIE CŒUR DU VAR

C'est un service dédié aux jeunes. Ses missions : Accompagnement vers l'emploi, la formation et les projets professionnels, Aide à la résolution des difficultés du quotidien (logement, santé, mobilité), Soutien vers l'autonomie.

Des permanences sont assurées le lundi après-midi de 14h à 17h, et le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h à la Salle Lodino rue de la Motte.

Infos : www.ml-dcv.org

Grâce à cette collaboration les Arcois bénéficient d'un accompagnement coordonné, de proximité et adapté à leurs besoins.

BON À SAVOIR !

Le CCAS travaille en collaboration avec le CIDFF et la MISSION LOCALE afin d'accompagner au mieux les bénéficiaires dans leurs démarches d'insertion et d'accès aux droits.

SORTIE 65ANS+ : UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE

Chaque année, le CCAS offre à nos seniors l'opportunité de profiter d'une journée d'évasion et de convivialité grâce à l'organisation d'une sortie annuelle à tarif très attractif.

Très appréciée des bénéficiaires, cette initiative permet de créer du lien social et de partager des moments chaleureux dans un cadre agréable.

Soucieux de répondre au mieux aux attentes et aux réalités de chacun, le CCAS fera évoluer les modalités d'accès aux prochaines sorties afin de garantir une organisation toujours plus juste et adaptée aux besoins de nos seniors.



BANQUE ALIMENTAIRE

Le CCAS distribue gratuitement des colis alimentaires deux fois par mois sous conditions de critères d'éligibilité ; renseignements et constitution de dossiers auprès du CCAS.

Les bénévoles assurent la réception des denrées avec efficacité et générosité. Grâce à leur dévouement, de nombreuses familles sont aidées dans des moments parfois compliqués.



LE CEPOUN

Au printemps, les bénéficiaires du Cepoun ont participé à de nombreuses activités favorisant le lien social et les échanges intergénérationnels.

Le 2 avril, ils ont été accueillis au Lycée agricole des Arcs pour confectionner et déguster des crêpes avec les élèves. Le loto mensuel du 9 avril a, comme à son habitude, réuni de nombreux participants dans une ambiance conviviale. Le 30 avril, Madame Annie Denans-Audibert, nouvelle élue, est venue se présenter aux seniors lors d'un repas partagé, suivi d'une sortie à la base nature de Vidauban. Les sorties se sont poursuivies avec une promenade à la base nature de Fréjus le 18 mai. Le 28 mai, les participants ont retrouvé les élèves du Lycée agricole pour un goûter marquant la fin de l'année scolaire. Enfin, le 11 juin, bénéficiaires du portage de repas, membres du Cepoun et bénévoles de la Banque Alimentaire se sont réunis à la salle Hugony pour le traditionnel repas printanier autour d'un savoureux aïoli.



À NOTER

Le CEPOUN sera fermé du 13 au 17 juillet



Depuis le 5 mai,
un atelier de sophrologie
est proposé chaque mardi,
à hauteur de 10 séances.

“ Favoriser le
lien social et
intergénérationnel...”



LE PÔLE SÉNIORS

Un club réservé aux jeunes actifs de 50 ans et + !

Le Pôle Seniors est un club permettant aux cinquantenaires et + de pratiquer des activités variées en groupe. Des animations sont proposées toute l'année : du sport, des échanges, des moments de détente, des sorties... Le tout à moindre frais.

Un programme d'activités est disponible tous les mois.

Pour vous inscrire téléchargez la fiche d'inscription sur : www.mairie-les-arcs-sur-argens.fr/les-loisirs-et-sorties/pole-seniors/ ou contactez le 04 94 47 56 75

JEUNESSE

Jeunesse

CHANGEMENT DE LOGICIEL PORTAIL FAMILLE

Afin de faciliter vos démarches administratives, la commune a mis en place un nouveau logiciel Portail Famille, désormais disponible pour l'ensemble des services Enfance & Jeunesse.

Ce nouveau portail se décline en 3 espaces dédiés :

Avec le soutien de



MyBabiz

Pour les inscrits à la crèche et pour les familles en attente d'une place.



Application
iOS (iPhone)



Application
Android

Scolariz

Pour l'inscription de votre enfant à l'école



Accédez à
Scolariz



Pour l'inscription de votre enfant au péricolaire (ALSH vacances et mercredis, Club Ados et cantine)



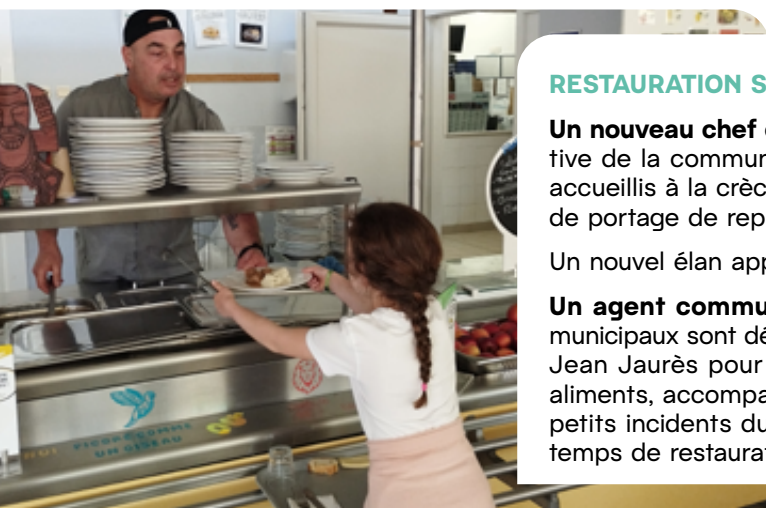
Application
MyPérischool

Les familles qui ne l'ont pas déjà fait sont invitées à créer leur compte famille et à prendre en main ce nouveau portail.

Toutes les informations utiles sont accessibles en vous connectant au portail, ou en scannant les QR Codes.

À NOTER

L'ancien Portail Famille reste actif pour les activités de l'été 2026, mais il ne prendra plus en compte les inscriptions pour l'année scolaire 2026/2027.



RESTAURATION SCOLAIRE : UNE NOUVELLE ORGANISATION

Un nouveau chef cuisinier a rejoint Scolarest, en charge de la restauration collective de la commune. Chaque jour, il cuisine pour près de 500 élèves, les enfants accueillis à la crèche, les seniors du Cépoun ainsi que les bénéficiaires du service de portage de repas à domicile.

Un nouvel élan apprécié des convives qui saluent la qualité des repas.

Un agent communal supplémentaire a également été recruté. Deux agents municipaux sont désormais présents au réfectoire des élémentaires de l'école École Jean Jaurès pour assister les élèves pendant le repas : aide à la découpe des aliments, accompagnement pour le transport des plateaux et assistance lors des petits incidents du quotidien. Ce renforcement des effectifs contribue à offrir un temps de restauration plus serein, sécurisé et convivial pour les enfants.

CENTRE DE LOISIRS / ALSH TRANSFÉRÉ À L'ÉCOLE H. VIDAL

Dès l'été 2026, puis à chaque période de vacances scolaires, l'ALSH accueillera les enfants dans les locaux de l'école Vidal, en remplacement de l'école Jean Jaurès.

Ce nouveau cadre offrira un meilleur confort avec des salles entièrement climatisées et d'agréables espaces extérieurs arborés, propices aux jeux et aux activités en plein air.



22 mai

JEUX ÉCOL'IBRISTES

Le stade des Arcs a vibré avec les élèves de l'école maternelle Jean Jaurès. Au programme : défis, jeux d'équilibre, courses de vitesse et plein d'autres activités pour apprendre en s'amusant.



UN PRINTEMPS À L'ALSH



Les enfants ont profité de nombreuses activités au cours des dernières vacances et des mercredis en période scolaire. En plein air c'est encore mieux!



Expression libre

RASSEMBLEMENT POUR LES ARCS

Chères Arcoises, chers Arcois,

Depuis les dernières élections, l'action principale a consisté à l'adoption du budget communal pour l'année 2026. Nous avons vu une grande difficulté de la nouvelle équipe municipale à maîtriser la réglementation et à exposer les projets annoncés lors de la campagne électorale :

- un rapport d'orientation budgétaire sans orientation,
- un programme pluriannuel vide d'éléments ;
- un règlement budgétaire et financier, sans prise en compte des évolutions réglementaires.

Nos nombreuses questions sur les coûts et la programmation des promesses de campagne sont restées sans réponse.

Marcel FLORENT s'était engagé à ne pas augmenter les impôts, pourtant il a voté, en tant que 8ème président de la DPVa, une hausse, sans précédent, de 120 à 150 euros de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères au sein de la Dracénie.

Cette augmentation est présentée comme un acte de courage politique et de bonne gestion pour combler un déficit ! C'est se moquer de vous, le courage politique aurait voulu de ne pas augmenter les impôts et de trouver des économies.

Nous continuerons à défendre vos intérêts et à porter toutes les remarques constructives nécessaires.

LES ARCS ENSEMBLE LISTE DIVERS

Chers Arcois,

Nous remercions sincèrement toutes celles et ceux qui ont accordé leur confiance à notre équipe. Nous continuerons à défendre l'intérêt général avec vigilance, rigueur et respect de la légalité.

Dès les premiers conseils, plusieurs approximations sont apparues : lacunes dans le Rapport d'Orientation Budgétaire, adoption d'un règlement financier faisant référence à un article abrogé depuis janvier 2026, installation du correspondant de presse à la table des élus...

Si nous partageons l'objectif d'améliorer le confort des élèves, ces projets nécessitent études, financements et programmation. Sous notre mandat, plusieurs bâtiments communaux et scolaires ont été rénovés et climatisés, avec une vision de long terme. Ici, on installe puis on doit retirer et la faute est attribuée aux prédécesseurs !!!

Nous rappelons également que plusieurs travaux aujourd'hui mis en avant avaient été préparés ou engagés auparavant : rue de la République, secteur de la gare, rue Guillaume Olivier ou encore avenue des 13 Lorguais, nouveau portail famille...

Bel été à tous !

MAJORITÉ MUNICIPALE

Au nom de toute l'équipe de la majorité municipale, nous voulons vous adresser nos sincères remerciements.

Vous avez apporté massivement vos voix à notre liste Les Arcs - Pays d'avenir : c'est un geste de confiance que nous ne prenons pas à la légère. Il nous oblige, et nous l'assumons pleinement. Ce résultat marque un tournant clair pour l'avenir de la ville. Vous vouliez du changement. Nous sommes là pour le porter.

Notre énergie est entièrement tournée vers vous — vers l'écoute de vos attentes, la concertation autour des projets qui engagent l'avenir de notre commune, et la construction collective de décisions qui ont du sens. Nous savons que toutes nos propositions ne feront pas l'unanimité. C'est la nature même de l'action publique. Mais le courage politique, c'est précisément cela : proposer, étudier, trancher — et assumer pleinement les orientations prises, sans esquiver ni tergiverser.

Le cap est clair. Vous l'avez lu dans notre programme, vous commencez à le voir dans nos actes. Nous le tiendrons tout au long de ce mandat, avec la même détermination que celle qui nous a animés pendant la campagne.

Place à l'action.

COMMERCE

Commerces

LES NOUVEAUX COMMERCES ET SERVICES

La ville continue de se dynamiser avec l'arrivée de nouveaux commerces et services qui viennent enrichir l'offre de proximité et participer à la vitalité locale. Nous souhaitons la bienvenue à :



CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE
04 22 23 90 45

L'ART DU PAIN
Boulangerie Pâtisserie
Place Paul Simon
83460 Les Arcs
04 22 23 90 45
lartdupain83340@gmail.com



MENTORING SECURITY
Centre de formation
sécurité/sûreté, prévention
et optimisation humaine
7 bis rue Mirabeau
83460 Les Arcs
04 87 33 50 60
contact@mentoringsecurity.com



M.G BEAUTÉ
Prothésiste onguilaire
9 rue de la République
83460 Les Arcs
06 15 02 07 99
Rendez-vous sur Planity.fr

Consommer local, c'est soutenir nos commerçants, créer du lien et faire vivre notre territoire. N'hésitez pas à leur rendre visite !

Vous êtes récemment installé sur la commune et souhaitez apparaître dans ces pages, contactez :

communication@lesarcssurargens.fr

AGENDA

LE GUIDE DE MES SORTIES



Jusqu'au 19 juillet | Village Coupe du Monde

11 juillet | Tournoi de tennis ballon - Sian Dei Arcs

13 et 14 juillet | Fête Nationale

16, 23 et 30 juillet | La quête du Gobelet d'Arcus - Les Médiévales

17 juillet | Les Tranchoirs d'Arcus - Les Médiévales

19 juillet | Tournoi enfants ASA Football

23 juillet | Soirée tango argentin - Alma Tanguera

23 et 24 juillet | Estiv'Arcs - Les Esterelles

25 juillet | Théâtre « Quatre étoiles » avec les Ubus

26 juillet | Théâtre « Nos pires amis » avec les Ubus



31 juillet au 2 août | Festival Polynésien - Matavaa Nui Rima'i

5 août | Concert Aurélie PopQuartet - Festival Gloriana

6 août | Soirée tango argentin - Alma Tanguera

6, 13 août | La quête du Gobelet d'Arcus - Les Médiévales

8 août | Comeback'80 - Association des commerçants

10 au 16 août | Exposition opération Dragoon.com

15 août | Fête de la Libération

20 août | Soirée tango argentin - Alma Tanguera

22 août | Fête de la Provence

26 au 30 août | Semaine bouliste

28 au 31 août | Fête votive



6 septembre | journée des associations

13 septembre | Journée Osca et Oli

19 et 20 septembre | Journées du patrimoine

27 septembre | Course caisse à savon



ESCAPE GAMES

Sur demande du 30 juin au 29 août
«MISSION RÉSISTANCE»
à la Maison de l'Histoire
«LE SECRET DU MOULINIER»
à la Bastide Sainte Cécile

Réservations sur :



DOMAINES VITICOLES À VÉLO

Dates et réservation

www.weezevent.com/domaine-viticoles-a-velos

CHAPELLE SAINTE ROSELINE

Du mardi au samedi : 10h30-13h
et 14h30-18h
Dimanche : de 14h30 à 18h00

LES ESTIVALES D'ART » expositions gratuites jusqu'au 4 octobre :

- Jusqu'au 5 juillet : Expo sculpture et peinture "Naturellement"
- 6 au 20 juillet : Expo peinture par Daniel Cotte
- 21 juillet au 15 août : Expo "Place à la couleur !" avec un collectif d'artistes
- 17 au 31 août : Expo « Art et texture » par Marie Behier
- 1^{er} au 6 septembre : Expo Atelier Val d'Argens
- Du 7 au 27 septembre : Expo Alain Durdu
- Du 28 septembre au 5 octobre : Expo Pierrette Boisson et Chantaline Ciotta

Visites gourmandes et atelier de fabrication de tapenade maison : 3, 17 et 31 juillet, 7 et 21 août



Concert quatuor à cordes international « Lar Quartet » : 22 août